

MANUEL INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

THÈSES DE LA PREMIÈRE SECTION

Concepts de base

Thèse 2 : Les objectifs du développement

Les objectifs culturels du développement ont changé suivant les époques et les sociétés particulières. Il est possible d'identifier un fil conducteur qui nous permet de reconstruire les étapes essentielles du développement des sociétés humaines (voir Thèse 5). Mais ici nous nous occuperons d'abord d'identifier les objectifs et valeurs culturelles que la communauté internationale a convenu dans la Plate-forme du millénaire. Celle-ci indique clairement la vision qu'il faut avoir aujourd'hui des potentialités et des fonctions de toutes les sociétés.

Les objectifs sont :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim.
2. Assurer l'éducation primaire pour tous.
3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes.
4. Réduire la mortalité infantile.
5. Améliorer la santé maternelle.
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.
7. Assurer un environnement humain durable.
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Ces objectifs sont à poursuivre de façon intégrée, car chacun est lié aux autres. Ils sont atteignables seulement s'il y aura un changement profond des cultures et des modèles de développement qui ont produit les discriminations et les inégalités économiques et sociales actuelles. Ils prennent leur sens plus complet si on les situe dans le cadre des valeurs explicitement indiquées par la Plate-forme. Ces valeurs, reprises ici de la Déclaration du millénaire, sont les suivantes.

La liberté. Les hommes et les femmes ont le droit de vivre et d'élever leurs enfants dans la dignité, à l'abri de la faim et sans craindre la violence, l'oppression ou l'injustice. C'est un mode de gouvernance démocratique des affaires publiques, fondé sur la volonté et la participation des populations, qui permet le mieux de garantir ces droits.

L'égalité. Aucune personne, aucune nation ne doit être privée des bienfaits du développement. L'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes doit être assurée.

La solidarité. Les problèmes mondiaux doivent être gérés multilatéralement et de telle façon que les coûts et les charges soient justement répartis conformément aux principes fondamentaux de l'équité et de la justice sociale. Ceux qui souffrent ou qui sont particulièrement défavorisés méritent une aide de la part des privilégiés.

La tolérance. Les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute la diversité de leurs croyances, de leurs cultures et de leurs langues. Les différences qui existent au sein des sociétés et entre les sociétés ne devraient pas être redoutées ni réprimées, mais vénérées en tant que bien précieux de l'humanité. Il faudrait promouvoir activement une culture de paix et le dialogue entre toutes les civilisations.

Le respect de la nature. Il convient de faire preuve de prudence dans la gestion de toutes les espèces vivantes et de toutes les ressources naturelles, conformément aux préceptes du développement durable. C'est à cette condition que les richesses incommensurables que la nature nous offre pourront être préservées et léguées à nos descendants. Les modes de production et de consommation qui ne sont pas viables à l'heure actuelle doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être futur et dans celui de nos descendants.

Le partage des responsabilités. La responsabilité de la gestion, à l'échelle mondiale, du développement économique et social, ainsi que des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationale, doit être partagée entre toutes les nations du monde et devrait être exercée dans un cadre multilatéral. Étant l'organisation la plus universelle et la plus représentative qui existe dans le monde, l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer à cet égard.

Ces objectifs et valeurs correspondent à la sensibilité diffuse en faveur de sociétés fondées sur l'égalité des droits et des opportunités. Cette sensibilité s'est traduite en des pressions culturelles et politiques sur les gouvernements qui ont été poussés à agréer la Plate-forme du millénaire. Ainsi, la phase historique actuelle est caractérisée par des sociétés contradictoires, animées par une sensibilité croissante vers l'égalité des droits et des opportunités, mais dominées par les dynamiques de l'exclusion typiques des sociétés autoritaires inégales.